

Les parents incapables de les protéger contre des applications qu'ils ne maîtrisent pas
La Toile de plus en plus utilisée à mauvais escient par les enfants

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4383 - Mercredi 24 janvier 2018 - Prix : 10 DA

Béjaïa

La hausse du ticket de transport fait des mécontents

Page 24

La police empêche les résidents de rejoindre Alger pour un sit-in
Le CAMRA voit rouge et dénonce les agissements des forces de l'ordre

Page 3

Le voyage inutile de Mahmoud Abbas

Par Mohamed Habili

A peu près dans le même temps où le vice-président américain, Mike Pence, est reçu avec la plus grande chaleur à Jérusalem, Mahmoud Abbas l'est à Bruxelles avec presque autant d'effusion par les ministres européens des Affaires étrangères et Federica Mogherini, qui lui a donné une accolade appuyée. On ne sait toutefois pas si c'est à sa personne et à ce qu'elle représente qu'il doit cette espèce de pompe avec laquelle il a été accueilli, ou au fait qu'il ne se soit pas contenté de boycotter le dignitaire américain, ce qu'il aurait pu faire en restant à Ramallah, mais qu'il ait tenu aussi à mieux marquer son dédain en allant juste à ce moment rendre visite aux Européens. Que ces derniers aient été sensibles au geste, cela saute aux yeux. Lui-même d'ailleurs semblait tout aussi ravi qu'eux. Là s'arrête le parallèle entre les deux visites, celle de Mike Pence et celle de Mahmoud Abbas. D'abord cette première grosse différence entre les deux : Mike Pence est allé faire un deuxième cadeau à ses hôtes, après leur en avoir fait un premier, et pas des moindres, la reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël : l'annonce que l'ambassade américaine sera transférée de Tel-Aviv à Jérusalem dès l'année prochaine. Alors que le président palestinien est allé faire une demande en quelque sorte minimale aux Européens : reconnaître l'Etat de Palestine. Une demande, qui plus est, dont il se doutait un peu qu'elle ne serait pas acceptée.

Suite en page 3

A cause de l'absence de concurrence dans l'investissement

Le tourisme algérien toujours à la traîne



Malgré son fort potentiel, le secteur du tourisme demeure à la traîne. L'Algérie dispose du produit touristique mais il n'y a pas de concurrence dans l'investissement, ce qui a influé négativement sur les prix. C'est en fait une évidence qu'a résumée le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Hassan Marmouri, lors d'une visite de travail dans la wilaya de Bouira. Lire page 2

Messahel annonce une réunion prochaine d'un comité mixte

Les archives algériennes en France enfin restituées ?

Page 3

«Les bienheureux» de Sofia Djama

Un film attachant, comme pour exorciser la décennie noire

Page 13

A cause de l'absence de concurrence dans l'investissement

Le tourisme algérien toujours à la traîne

■ Malgré son fort potentiel, le secteur du tourisme demeure à la traîne. L'Algérie dispose du produit touristique mais il n'y a pas de concurrence dans l'investissement, ce qui a influé négativement sur les prix. C'est en fait une évidence qu'a résumée le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Hassan Marmouri, lors d'une visite de travail dans la wilaya de Bouira.

Par Louiza Ait Ramdane

Expliquant que la question de la hausse des prix de l'accueil et de l'hébergement touristiques en Algérie est basée sur le principe de l'offre et de la demande, le ministre du Tourisme signale qu'il n'y a pas de concurrence pour que ces prix soient abordables pour tout le monde. «A cela s'ajoute aussi les longues distances entre les différents centres touristiques en Algérie», souligne encore M. Marmouri. Le manque d'investissement est déploré par le ministre dans tout le secteur du tourisme, pas uniquement le domaine de l'hôtellerie, et ce, malgré le besoin et la volonté affichés par certains partenaires économiques.

Dès lors, M. Marmouri relève l'importance de la diversité des potentialités touristiques de l'Algérie qui, dit-il, «nécessite

plus d'investissements pour développer davantage le tourisme et l'économie nationale».

Le ministre regrette également le faible apport du tourisme, estimé à 1,2 dans la croissance économique du pays. En revanche, le ministre indique que dans la wilaya de Bouira le taux réalisé à ce jour dépasse la moyenne nationale et atteint les 7%. «Actuellement, Bouira dispose de 1 200 lits en termes de capacités d'accueil, dont le nombre dépassera les 1 800 lits d'ici à 2020, alors qu'en 2025 nous prévoyons atteindre les 3 500 lits», détaille M. Marmouri.

Le secteur du tourisme algérien est bel est bien riche et diversifié. Il dispose, selon le rapport sur le tourisme présenté par les responsables de l'agence de voyages en ligne Jumia Travel Algérie dernièrement, d'un patrimoine foncier de 225 zones, totalisant une surface de 56 184 hectares. 70% de ces

zones touristiques concernent le tourisme balnéaire, 18% saharien, 7% thermal et 5% culturel.

Selon le même rapport, l'investissement dans le secteur touristique est estimé à 196,1 milliards de DA, ce qui équivaut à environ 2,5% de l'investissement national pour la même année. D'après le ministère du Tourisme, «l'Algérie disposait en 2016 de 1 231 établissements hôteliers d'une capacité de 107 420 lits, de 1 674 projets touristiques d'une capacité de 215 900 lits, et de 2 041 Agences de tourisme et de voyages. L'Algérie possède 7 sites classés par l'Unesco : La Casbah d'Alger, Djemila, Kalâa des Beni Hammad, Timgad, Tipasa de Maurétanie, Vallée du M'zab, Tassili n'Ajjer».

Cependant, malgré tout ce potentiel, qui aurait pu faire de l'Algérie l'une des destinations les plus attractives au monde, la réalité est tout autre. Le nombre



de touristes qui visitent le pays restent inférieur au chiffre attendu. Il est même loin de rivaliser avec les pays voisins. Il est temps aujourd'hui que l'investissement privé prenne le relais.

Les investisseurs privés doivent prendre le flambeau dans ce secteur, surtout qu'ils sont de plus en plus intéressés par le secteur touristique ces dernières années. L. A. R.

Les parents incapables de les protéger contre des applications qu'ils ne maîtrisent pas

La Toile de plus en plus utilisée à mauvais escient par les enfants

De la diffusion d'images et vidéos pédophiles à la dépendance aux sites pornographiques, en passant par les applications de réseaux sociaux les plus dangereuses, accès à des contenus nuisibles et intimidations en ligne, des méthodes pour se suicider... La Toile est de plus en plus utilisée à mauvais escient par les enfants et les jeunes en Algérie. En effet, la cybercriminalité fait des ravages. Les autorités publiques ne veulent plus rester indifférentes face à ce fléau qui ne cesse de prendre des proportions alarmantes dans notre société. De leur côté, les parents sont de plus en plus confrontés à des questions technologiques qu'ils ne maîtrisent pas. Les connaissances de leurs enfants dépassent souvent les leurs, posant de graves lacunes au niveau de leur encadrement. Selon Aliane Abdenour, expert en technologies de l'information et de la communication, les parents ne peuvent pas protéger leurs enfants contre des applications

dont eux-mêmes ignorent la dangerosité et ne maîtrisent pas l'utilisation. Cet enseignant à l'université Mouloud-Mammeri, qui a présenté une communication intitulée : «Protection de la vie numérique de l'enfant et cybercriminalité» à l'occasion d'une journée de sensibilisation sur la cybercriminalité et droits de l'enfant organisée par l'association SOS enfant, a expliqué que «les adultes ont une conception archaïque de la cybercriminalité et ignorent comment se protéger et protéger leurs enfants». Le recours à l'utilisation du contrôle parental est souvent négligé par les parents, alors que cet outil permet de limiter l'accès de l'enfant à certains sites non adaptés à son âge ou jugés dangereux, a indiqué l'expert, relevant que de nombreuses applications permettent également de préserver les enfants des cybercriminels. Ainsi, M. Aliane a invité les utilisateurs d'internet à ne pas installer n'importe quelle application ou jeux, notamment ceux qui deman-

dent l'accès à des données sur le téléphone tels que : les photos, le profil, la connexion wifi, les contacts ou une autorisation à publier sur son compte de réseau social. Il les a encouragés par contre à se documenter sur l'outil qu'ils utilisent ou qu'ils veulent télécharger. Le plus grand danger, a-t-il averti, est de jouer à des jeux sur les réseaux sociaux car ils exigent un accès au profil, aux photos, à la liste d'amis et e-mail du concerné. Cet accès permet à l'application de publier sur le mur du détenteur du compte et quand celle-ci est piratée le compte l'est aussi, a-t-il encore observé. D'autres applications comme celles qui permettent de pirater le wifi ou d'identifier un numéro de téléphone qu'on n'a pas dans son répertoire sont très en vogue en Algérie ces derniers temps, a-t-il relevé, prévenant qu'il s'agissait d'outils très dangereux car «avant de pirater le wifi du voisin on vous a d'abord piraté». Abordant les défis de la baleine bleue qui poussent des adolescents au

suicide, M. Aliane a observé qu'il ne s'agissait ni d'un jeu ni d'une application, celle-ci étant installée au milieu du jeu pour pouvoir pirater les données de la cible. «Il s'agit d'une manipulation psychologique menée par une personne réelle et basée sur deux concepts, briser la peur de la victime et lui donner confiance pour se donner la mort», a-t-il expliqué. L'intervenant a donné quelques conseils pour se protéger et protéger les enfants contre les cybercriminels, comme ne jamais rooter son téléphone, nettoyer son compte de réseau social des jeux et applications non utilisées, quitter et ne pas rejoindre les groupes fermés, dénoncer les harcèlements, installer des applications qui bloquent l'accès à certains sites et les configurer sur le rooter pour assurer l'interdiction d'accès sur les téléphones et sensibiliser de manière directe et franche sur les dangers d'une mauvaise utilisation d'internet.

Meriem Benchaouia

Selon la compagnie française d'assurance Coface

L'économie algérienne devrait continuer à ralentir en 2018

La Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface) a estimé hier que l'économie algérienne devrait continuer à ralentir en 2018, même si le secteur pétrolier a enregistré une «forte croissance». «Même si le secteur pétrolier a enregistré une forte croissance au cours de l'année, il n'a pas compensé le ralentissement de l'activité hors pétrole. En 2018, l'économie devrait continuer à ralentir», a-t-elle précisé dans son rapport annuel sur les risques et prévisions sur 160 pays et 13 secteurs, soulignant que depuis 2014, le soutien public à l'activité a permis de limiter l'impact de la baisse du prix du pétrole sur l'économie algérienne.

Toutefois, a-t-elle relevé, face à l'épuisement des ressources financières de l'Etat et la baisse des dépenses publiques, la croissance algérienne a ralenti en 2017. C'est sur ces éléments d'analyse, que la compagnie a classé l'Algérie, pour la deuxième année consécutive, dans la catégorie «C» avec un risque d'impayés des entreprises «élevé». Dans la même catégorie, figurent entre autres l'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite, le Pakistan et l'Ukraine. Dans le secteur des hydrocarbures, la Coface a considéré que la reconduite des quotas dans le cadre de l'accord Opep devrait limiter la croissance du secteur pétrolier «déjà pénalisée» par le manque d'investissement et

l'arrivée à maturité de certains champs. «Une nouvelle loi visant à accroître l'attractivité du secteur auprès des investisseurs étrangers en limitant les restrictions imposées aux compagnies étrangères devrait être mise en place en 2018, mais ses effets ne devraient pas être visibles à court terme. L'activité hors pétrole devrait montrer des signes d'essoufflement», a indiqué dans son analyse cette compagnie d'assurance. Par ailleurs, elle pense que la poursuite du soutien à la consommation en augmentant les dépenses sociales «se fera au détriment de l'investissement public», et l'impact de cette mesure sur le pouvoir d'achat des ménages «devrait

être limité par la hausse de l'inflation». Elle a estimé, sur un autre plan, que les barrières à l'importation tendent à «accroître le prix des produits étrangers». «Les mesures visant à réduire la facture des importations ont permis une baisse de ces dernières en 2017 et de nouvelles mesures visant à limiter la diminution des réserves de change devraient être appliquées en 2018. Les IDE en direction de l'Algérie devraient néanmoins s'accroître», a-t-elle ajouté, relevant en outre la légère diminution du déficit public en 2017 qui reste cependant «à deux chiffres». La légère hausse du prix du baril au cours de 2017 a permis une augmentation des recettes fiscales mais les

dépenses n'ont que faiblement baissé. Bien qu'en légère diminution, le déficit public devrait rester conséquent en 2018, selon la Coface. Parmi «les points forts» de l'Algérie, la Coface cite les importantes réserves de pétrole et de gaz, notamment le gaz de schiste, son potentiel dans les domaines des énergies renouvelables et du tourisme et la situation financière extérieure «solide» avec un «très faible» endettement extérieur et les importantes réserves de change. Les «points faibles» qu'elle énumère sont le chômage des jeunes, la «forte» dépendance aux hydrocarbures et les lourdeurs bureaucratiques.

R. T.

Messahel annonce une réunion prochaine d'un comité mixte

Les archives algériennes en France enfin restituées ?

■ **Abdelkader Messahel, ministre des Affaires étrangères, a annoncé avant-hier à Alger la tenue prochaine d'une réunion du Comité bilatéral en charge de la question de la restitution par la France des archives algériennes.**

Par Lynda Naili

A ce titre, s'exprimant à l'émission «L'invité de la rédaction» de la Chaîne III de la Radio nationale, le chef de la diplomatie nationale a en effet fait savoir qu'un comité bilatéral en charge du dossier de la restitution par la France à l'Algérie d'une partie de ses archives, qui a été réactivé, va se réunir dans les prochains jours. Se voulant plus explicite, Messahel a indiqué avoir «essayé avec les autorités françaises d'avancer dans toutes les questions, et parmi lesquelles figure aussi le rapatriement des crânes des martyrs algériens placés dans un musée en France». Et de souligner à ce sujet qu'«une démarche a été entreprise à notre niveau en même temps qu'une procédure interne à la France. Elle sera donc mise en branle conformément aux engagements qui ont été pris par le président français Emmanuel Macron lors de sa visite en Algérie le 6 décembre dernier». En effet, lors de son déplacement officiel en Algérie, le président français Emmanuel Macron s'est dit «prêt» à ce que Paris restitue les crânes d'insurgés algériens tués au XIX^e siècle par l'armée française et conservés au Musée de l'Homme à Paris. «Je souhaite qu'on ravive la relation avec le travail mémoriel entre nos deux pays, que la restitution des crânes soit décidée, je la déciderai, je suis prêt», a-t-il déclaré ce jour-là. Ainsi, affirmant «assumer pleinement» la reconnaissance du «crime contre l'humanité» fait par la colonisation française en Algérie, Macron avait en effet exprimé son souhait que «cette



reconnaissance soit entière avec des jalons dans ce travail de mémoire conjoint que nous devons conduire et qui vont m'amener à prendre, moi-même, des décisions fortes vis-à-vis de l'Algérie en particulier certaines restitutions pour lesquelles, je suis prêt». Même s'il appose un nœud catégorique sur la question de la repentance, il avait exprimé son vœu de «raviver la relation (algéro-française) et tout le travail mémoriel entre nos deux pays que la restitution des crânes (des résistants algériens actuellement déposés en France, en l'occurrence) soit décidée». «Je la déciderai, je suis prêt, et que des gestes symboliques puissent aller en cette direction», avait-il soutenu.

Ainsi, cette déclaration de Messahel vient conforter celle de Tayeb Zitouni, ministre des Moudjahidine, qui au début de

ce mois de janvier avait annoncé, lors de la cérémonie de remise des prix aux lauréats du concours 1^{er} Novembre 1954 (édition 2017), qu'une commission technique chargée de la procédure de restitution des crânes des résistants algériens, conservés depuis près de 2 siècles au musée de l'Homme de Paris, et de leur inhumation en Algérie, était à pied d'œuvre, ajoutant qu'elle a entamé son travail après la présentation par l'Algérie d'une demande officielle à la France concernant ce dossier. «Il s'agit maintenant, avait-il précisé, d'aspects purement techniques après la demande officielle que nous avons soumise à la France». En outre, sur la question de la restitution des archives algériennes détenues en France, à la veille de la célébration du 54^e anniversaire de l'indépendance, Zitouni

avait déclaré que les Archives remises par la France à l'Algérie depuis l'indépendance «ne dépassent pas les 2 %». Ce qui lui fera dire que les relations entre les deux pays «ne peuvent être normales» sans le règlement du dossier de la mémoire et la satisfaction de la revendication de l'Algérie relative à la restitution de la totalité de ses archives spoliées lors de l'occupation française.

En somme, la question de la mémoire des 130 ans de colonisation constitue un épisode douloureux de l'histoire entre la France et l'Algérie et continue de peser sur les relations entre Paris et Alger, faisant que l'essor et la dimension pourtant voulus des deux côtés à la relation multilatérale entre les deux pays se trouvent à chaque fois freinés.

L. N.

La police empêche les résidents de rejoindre Alger pour un sit-in

Le CAMRA voit rouge et dénonce les agissements des forces de l'ordre

Plusieurs médecins résidents venus de Annaba, Skikda et autres régions du pays pour prendre part au sit-in d'hier au CHU Mustapha, ont été refoulés sur leur chemin par des forces de l'ordre dans la nuit du lundi à mardi, ce refoulement a indigné le Collectif autonome des médecins résidents algériens. Selon les représentants des protestataires, plusieurs médecins résidents qui se rendaient à Alger ont été débarqués du train reliant Annaba à la capitale. En effet, dans les moyens de transport et dans leurs véhicules personnels, les forces de l'ordre ont engagé une véritable chasse des résidents grévistes pour refouler le maximum afin qu'ils ne regagnent pas les rangs des participants au sit-in national prévu au

CHU Mustapha-Pacha. Dans la nuit de lundi à mardi, des agents de police en civil auraient approché les médecins et les auraient obligés à descendre du train lors d'une halte dans une gare avant Alger. En outre, une dizaine de résidents auraient été interpellés à la gare ferroviaire Agha, à Alger, puis relâchés, pendant la même soirée. Parmi les médecins arrêtés, des résidents arrivant d'autres wilayas ainsi que des résidents d'Alger qui étaient sur place pour les accueillir et les héberger. De son côté, le Collectif autonome des médecins résidents algériens (CAMRA), dans un communiqué posté sur les réseaux sociaux, «s'indigne et dénonce les agissements des forces de l'ordre qui embarquent nos

confrères en ce moment même sans aucune raison alors qu'ils ont tout simplement fait le déplacement de loin pour assister au sit-in national prévu mardi au sein même de l'hôpital Mustapha-Pacha». En effet, la (CAMRA) avait décidé avant-hier d'observer ce sit-in mais cette fois à l'intérieur de l'hôpital Mustapha pour éviter tout dérangement et accrochage avec les forces de sécurité. La même organisation syndicale fait état de «l'empêchement de plusieurs autres médecins résidents de prendre des moyens de transport tel que le train de Annaba vers Alger, où ce sont carrément les contrôleurs de train qui dénoncent la présence de médecins dans ce moyen de transport commun». Idem pour les rési-

dents d'El-Harrouch (Skikda), où «des médecins résidents ont été débarqués du train et livrés à eux-mêmes». Dans le communiqué, le CAMRA a appelé l'ensemble des résidents à poursuivre ce mouvement de grève et s'est interrogé sur si le fait d'être médecin «est-il devenu péjoratif en Algérie ?». Pour rappel, le secrétaire général du ministère de la Santé a instruit les directeurs de la santé et de la population des wilayas et les directeurs des établissements hospitaliers à effectuer des ponctions sur les salaires des médecins, pharmaciens et dentistes résidents, en grève depuis près de trois mois. Pour le collectif autonome des médecins résidents algériens, cette mesure est illégale «on ne peut effectuer des ponctions sur

LA QUESTION DU JOUR

Le voyage inutile de Mahmoud Abbas

Suite de la page une

Les Européens veulent bien l'accueillir comme un chef d'Etat, mais d'un Etat qu'ils ne reconnaissent toujours pas, à l'exception toutefois des Suédois, et peut-être prochainement des Slovénes. L'Union européenne en tant que telle ne peut reconnaître un Etat qu'à l'unanimité de ses membres. Chacun d'eux cependant dispose d'assez de souveraineté pour reconnaître séparément l'Etat palestinien. Il n'y a eu jusque-là que la Suède pour se servir de cette liberté, un pays à ce point souverainiste, pour employer un mot à la mode, qu'il est à peine européen. Elle n'est pas dans la zone euro par exemple. On peut lui trouver sous cet angle bien des ressemblances avec la Grande-Bretagne. Cette dernière non plus ne reconnaît pas encore l'Etat palestinien, à la différence de son Parlement. Une aberration dans le système politique britannique où la souveraineté lui appartient, en tout cas davantage qu'au gouvernement et même qu'au peuple. Mais s'agissant de ce pays, on sait que l'Etat palestinien sera reconnu dès que les travaillistes arriveront au pouvoir, ce qui probablement ne saurait trop tarder. Alors seulement la France fera peut-être de même. Mais s'il y a un Etat européen qui ne le fera qu'en dernier lieu, c'est-à-dire que lorsqu'il ne pourra plus faire autrement, c'est bien l'Allemagne. Pour des raisons historiques, qui pèsent encore de tout leur poids, l'Allemagne ne peut pas se permettre de mécontenter Israël, et par là même occasion les Etats-Unis. Ce que bien entendu elle ne manquerait pas de faire si elle reconnaissait l'Etat palestinien. La France non plus ne peut pas agir souverainement à cet égard sans se voir rappeler en des termes cruels un passé peu glorieux. Or la France et l'Allemagne sont à la fois le moteur et la colonne vertébrale de l'Union européenne. Si elles-mêmes ne peuvent pas prendre une initiative de ce genre, il ne faut pas s'attendre à ce que d'autres membres le fassent à leur place. Et puis même dans ce cas, il faudrait obtenir l'aval des pays de l'est européen, qui en passant du camp de l'est à celui de l'ouest ont renié leur reconnaissance de l'Etat palestinien. Une autre aberration européenne : des Etats qui ne respectent pas leurs engagements internationaux.

M. H.

salaires que si la grève est illégale et ce n'est pas au ministère de décider si notre grève est légale ou non mais à la justice», a réagi le Dr Taïleb, membre du bureau national du CAMRA.

Thinhinene Khouchi

L'équilibre financier d'Air Algérie est «fragile»

22 compagnies aériennes actives dans le marché algérien

■ L'équilibre financier de la compagnie aérienne Air Algérie est «fragile» vu les charges de cette entreprise, a indiqué hier, le directeur de la division commerciale de la compagnie nationale, Zohir Houaoui.

Par Saléha Y.

Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, M. Houaoui a relevé que cette situation s'explique essentiellement par les charges de la compagnie liées notamment à la masse salariale qui devrait se situer entre 18% et 20% des

Les grèves à répétition n'arrangent pas la situation d'Air Algérie



charges, ainsi qu'aux coûts d'exploitation relatifs à la maintenance et au carburant. Mais en dépit de cette délicate situation, le même responsable a avancé

que cette compagnie aérienne exclut toute augmentation des prix de ses prestations : «Cela n'est pas possible parce que nous évoluons dans un environ-

nement concurrentiel». Actuellement, a-t-il précisé, 22 compagnies aériennes actives dans le marché algérien. Interrogé sur la grève du personnel navigant commercial observée lundi dernier pour revendiquer des augmentations salariales, il l'a considérée comme «illégal» et rejetée par la justice, car le préavis de grève déposé le 31 décembre dernier était entaché d'irrégularités. Il a, cependant, rappelé qu'un accord prévoyant cette augmentation des salaires avait été conclu avec les membres de cette profession il y a une année, soulignant que cet accord n'est pas remis en cause mais qu'il s'agit seulement d'un gel factuel. A la question d'une éventuelle révision de la grille des salaires, M. Houaoui a affirmé que cette revendication ne pouvait pas se concrétiser dans le contexte actuel, du fait des équilibres financiers fragiles de l'entreprise. Air Algérie «n'est pas

dans la capacité de pouvoir assurer cette augmentation salariale au détriment de son équilibre financier», a-t-il fait valoir, ajoutant que la compagnie se trouve dans une situation «difficile» dans le sens où elle ne pourrait pas se permettre de pouvoir assurer une telle révision des salaires. Mais une fois que la situation financière s'améliorera, a-t-il soutenu, l'entreprise prendra en charge cette revendication soulevée par le personnel. Selon lui, les 9 000 employés d'Air Algérie, dont le personnel navigant, avait déjà été informés des contraintes financières auxquelles fait face Air Algérie. Abordant, par ailleurs, le développement à l'international de la compagnie, le même responsable a fait savoir que de nouvelles lignes aériennes seront ouvertes pour desservir des pays de l'Afrique subsaharienne, comme le Tchad et le Cameroun.

S. Y./APS

Santé

Le tribunal administratif d'Alger juge illégale la grève des paramédicaux

Le tribunal administratif d'Alger a jugé lundi «illégal» la grève cyclique initiée par le Syndicat algérien des paramédicaux (SAP), a indiqué mardi un communiqué du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. «Statuant en référé, le tribunal administratif d'Alger a prononcé lundi l'illégalité de la grève cyclique initiée par le Syndicat algérien des paramédicaux», a précisé la même source. A cet effet, a ajouté le communiqué du ministère, l'administration est «tenue de respecter les dispositions juridiques régissant les relations de travail et celles du statut général de la Fonction publique». Pour le

ministère, s'agissant d'une grève déclarée «illégal» par la justice, «ceux qui se déclarent en grève et ne rejoignent pas leur poste de travail sont en réalité en situation juridique d'abandon de poste et s'exposent à des mesures administratives diverses à commencer par les retenues sur salaires non plafonnées». Le

ministère de la Santé a réitéré sa «disponibilité» au dialogue «constructif» et invite la direction du SAP à «se conformer à la loi et à cesser sa grève illégale». Le corps paramédical, qui avait poursuivi lundi sa grève cyclique (3 jours par semaine) pour la deuxième semaine consécutive, a soumis à la tutelle plusieurs

revendications socio-professionnelles ayant notamment trait à la carrière professionnelle, aux primes d'encadrement et de documentation, à la sécurité dans les hôpitaux, à la formation et au recrutement des infirmiers titulaires de diplômes de licence.

Yanis D.

Pratique de la médecine à Oran

Des tarifs «exagérés» selon les patients

Les tarifs pratiqués par les médecins spécialistes à Oran font l'objet de critiques de la part de la grande majorité de patients estimant que déboursés entre 1 500 et 3 000 DA pour une consultation était «exagéré» au moment où des médecins jugent ces tarifs «raisonnables» et même «en dessous» de ce que dépendent des malades dans d'autres pays. S'ajoutent à l'argent de la consultation d'autres frais comme ceux de l'imagerie radiologique, les analyses médicales et autres prestations en cas de maladie grave, la facture devenant ainsi «lourde» aux yeux des patients. Selon les connaisseurs, cette tarification est appliquée sur la base de plusieurs critères comme le niveau scientifique du spécialiste, la qualité des équipements utilisés en consultation, l'emplacement du cabinet ou de la clinique par rapport au centre-ville ou sa proximité des hôpitaux publics. Les mêmes observateurs estiment que la tarification appliquée actuellement par les spécialistes est «exorbitante» comparée à la durée d'examen qui ne dure que sept minutes, dix minutes tout au plus chez certains spécialistes, alors que cette durée devait être de 15 à 30 minutes en moyenne,

pour permettre un meilleur dialogue et échange entre le praticien et le malade. On estime qu'il est inconcevable de fixer le coût d'une consultation en fonction du prix d'achat des équipements médicaux adaptés à certaines maladies comme la cardiologie, la gynécologie et la neurologie, l'ophtalmologie, l'ORL et autres. Plusieurs malades, interrogés par l'APS, étaient catégoriques à estimer que les prix des consultations médicales sont excessifs. Il s'agit surtout de patients souffrant de maladies chroniques et lourdes nécessitant des consultations et des contrôles périodiques. «Certes, la santé n'a pas de prix mais avec ma pension de retraite, je ne peux pas me permettre des consultations médicales chez les spécialistes privés. Heureusement, je possède une carte «Chiffa» qui me permet d'obtenir gratuitement des médicaments», déplore Hadj Baghdad, un retraité diabétique et souffrant d'une insuffisance rénale. Djamilia, femme au foyer et mère de quatre enfants, souffre, elle, d'asthme et d'allergies. Son état de santé nécessite également une surveillance médicale périodique, mais elle préfère recourir aux praticiens du secteur public. «Je me sens rassurée

dans un hôpital public malgré le manque et l'insuffisance de ses moyens», assure M^{me} Djamilia. Dans certaines cliniques privées, on a l'impression, poursuit-elle, que seul l'argent compte. «On doit payer à l'avance une prestation médicale et attendre longtemps avant que le médecin daigne vous consulter. Nous n'avons pas la possibilité de discuter, de s'informer sur la gravité de la maladie, demander des conseils».

Il faut faire vite car d'autres malades attendent

Nomenclature des tarifs à r e v o i r
Un médecin, ayant requis l'anonymat activant au sein de l'Association de prise en charge des malades d'Oran, a estimé que les tarifs appliqués actuellement sont «non réglementaires». Dans une déclaration à l'APS, le directeur de la santé et de la population d'Oran, Abdennacer Bouda, a signalé que sa direction n'interfère pas dans le contrôle des prix de consultations ou d'actes médicaux du secteur privé. «Notre travail se limite au contrôle des aspects liés au fonctionnement des cliniques, à l'hy-

giène, à la conformité des structures sanitaires avec le cahier des charges et l'agrément délivré au concerné par notre ministère», a-t-il expliqué. Pour sa part, le président régional du conseil de la déontologie médicale d'Oran a rappelé que le prix appliqué actuellement varie entre 1 500 et 2 000 DA, selon les normes en vigueur à travers différentes wilayas du pays.

Il a estimé que «les tarifs sont même en dessous du raisonnable au vu des mutations socio-économiques et des évolutions imposées par les exigences de la vie professionnelle».

Le praticien Bekada Mohammed Bachir a considéré que la nomenclature des tarifs fixes depuis trente ans, à 100 DA pour une consultation chez un spécialiste et à 50 DA chez un généraliste, est «dépassée et ne correspond plus aux réalités actuelles». «Je ne défends pas le médecin mais la pratique médicale», a-t-il mis en garde, estimant que «cette tarification ne couvre pas les dépenses d'achat de matériels sophistiqués, ceux de la formation pour mettre à jour ses connaissances, les frais découlant de la participation aux congrès internationaux et rencontres professionnelles». Pour

ce même médecin, la nomenclature des remboursements de ces tarifs est très faible. Il propose, dans ce contexte, la mise en place d'une commission, composée de secteurs de la santé, des finances, de la Cnas, des associations de prise en charge des malades, du conseil de déontologie de la profession de médecine, afin de réviser ces taux de remboursements de l'argent des consultations selon les nouvelles données et suivant la conjoncture actuelle. Pour sa part, le directeur de l'agence Cnas d'Oran, Mesli Lotfi, a indiqué que son organisme «n'est pas concerné par ces prix adoptés par les spécialistes car le secteur privé fixe les tarifs selon ses compétences. Ceci n'est pas du ressort de la Cnas». Le même responsable a ajouté que la Cnas rembourse les consultations et autres prestations médicales selon une nomenclature fixée par le ministère de la Santé depuis longtemps. Il a également signalé que l'argent remboursé, dans le cadre d'une convention contractuelle entre praticiens et Cnas, est de l'ordre de 600 DA pour un généraliste et jusqu'à 1 200 DA pour un spécialiste.

A. S.

Inflation

Les prix à la consommation en hausse de 5,6% en 2017

■ *L'évolution annuelle des prix à la consommation en 2017 a été de 5,6% par rapport à 2016, selon l'Office national des statistiques (ONS).*

Par Salim O.

Cette évolution annuelle représente celle de l'indice des prix à la consommation sur la période allant tout au long des douze mois de 2017 par rapport à la même période de 2016. Quant aux prix à la consommation enregistrés en décembre 2017 par rapport à décembre 2016, ils ont connu une croissance de 4,9%, note la même source.

Pour rappel, l'évolution annuelle des prix à la consommation avait été de 6,4% en 2016 par rapport à 2015. En outre, les prix à la consommation avaient été de 7% en décembre 2016 par rapport à décembre 2015.

Concernant la variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'évolution de l'indice du mois de décembre 2017 par rapport à celui de novembre 2017, elle a été de 0,3%. En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont enregistré une hausse de 0,3% en décembre 2017 par rapport à novembre 2017, induite aussi bien par l'évolution des produits agricoles frais que par celle des produits agroalimentaires.

En effet, les produits agricoles frais ont affiché une hausse de 0,3% avec une augmentation plus ou moins importante des prix de certains produits

mais une baisse significative des prix des fruits (-15,7%). Pour ce qui est de la tendance mensuelle observée pour les produits agro-alimentaires industriels, les prix ont augmenté de 0,2% en raison, essentiellement, de l'augmentation des prix des légumes secs (+2%).

Par ailleurs, les prix des produits manufacturés ont grimpé de 0,4% alors que ceux des services ont accusé une stagnation, fait sa voir l'ONS. Par groupe de biens et services, les prix de l'habillement-chaussures ont enregistré une hausse de 0,7%, alors que ceux des meubles et des articles d'ameublement ont bondi de 2,2%. Par contre, le groupe logement-charges a marqué une baisse des prix de près de 0,2%, tandis que le reste des autres groupes s'est caractérisé par des variations modérées. La loi de finances de 2017 avait prévu une inflation de 4%. Selon



les prévisions faites par le ministre des Finances, le taux d'inflation devrait s'établir autour de

5,5% en 2018, de 4% en 2019 et de 3,5% en 2020. S. O./APS

Pétrole/prix

Le Brent à plus de 69 dollars à Londres

Les prix du pétrole montaient encore hier en cours d'échanges européens alors que le Fonds monétaire international (FMI) a revu ses prévisions de croissance mondiale à la hausse, ce qui pourrait doper la demande de pétrole. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 69,31 dollars sur l'intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 28 cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile

Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence prenait 29 cents à 63,86 dollars. Après avoir reculé la semaine dernière, les cours semblaient bénéficier d'un certain retour de l'optimisme des marchés, alors que le FMI table désormais sur une croissance mondiale de 3,9% en 2018 et en 2019 (contre 3,7% pour les deux années selon les prévisions précédentes). «Cela améliore encore les

perspectives déjà plutôt bonnes de la demande sur le marché du pétrole. Par conséquent, les prévisions de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) pourraient être trop basses», ont espéré les analystes de Commerzbank. En misant sur une hausse de la demande mondiale moyenne de 1,3 million de barils par jour dans son rapport mensuel publié vendredi, l'AIE a inquiété les marchés, qui craignent que la croissance de la production ne dépasse celle de l'offre, notamment à cause des Etats-

Unis. «Les marchés continuent aussi de profiter de l'optimisme du ministre saoudien de l'Energie, qui propose de continuer l'accord de baisse de la production après 2018», ont rappelé les analystes de JBC Energy. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et dix autres producteurs, représentant 60% de la production mondiale, limitent leurs extractions depuis début 2017 dans le cadre d'un accord qui devrait durer jusqu'à fin 2018. L'Arabie saoudite, premier exportateur mondial de

pétrole, a appelé dimanche à une coopération à long terme, «au-delà de 2018». Par ailleurs, comme chaque semaine, les analystes guetteront les données sur les réserves américaines. La fédération professionnelle de l'American petroleum institute (API) publiera ses chiffres après la clôture européenne mardi, et les données officielles du Département américain de l'Energie (DoE) suivront mercredi en cours de séance européenne.

M. F.

Changes

L'euro en légère baisse face au dollar

L'euro baissait un peu hier face à un dollar un peu revigoré par le compromis budgétaire trouvé aux Etats-Unis la veille, dans un marché prudent à deux jours de la réunion monétaire de la Banque centrale européenne (BCE). L'euro valait 1,2252 dollar, contre 1,2263 dollar lundi soir. La monnaie unique européenne perdait également du terrain face à la devise japonaise, à 135,59 yens pour un euro contre 136,02 yens lundi soir. Le billet vert baissait face à la monnaie nipponne, à 110,67 yens pour un dollar contre

110,92 yens lundi. «La paralysie de l'administration américaine a rapidement été résolue lundi, ce qui devrait, à court terme, ôter un peu de la pression pesant sur le dollar», a commenté Lee Hardman, analyste chez MUFG. Aux Etats-Unis, les deux chambres du Congrès américain ont approuvé lundi le texte de financement temporaire du budget fédéral qui doit mettre fin à trois jours d'une paralysie partielle des administrations. Ce compromis budgétaire assure le financement de l'Etat jusqu'au 8

février seulement. L'objectif est de trouver d'ici là un accord sur l'immigration et le sort de certaines de milliers de clandestins arrivés jeunes aux Etats-Unis, l'un des principaux points de discord au Congrès. Dans ce contexte, les cambistes restaient prudents vis-à-vis du dollar. «L'accord temporaire va être suivi de semaines de négociations pour que (républicains et démocrates) essaient de trouver une solution à long terme», a prévenu M. Hardman. Dans ce contexte, les cambistes en quête d'impul-

sion se tournaient vers la zone euro. Ils digéraient mardi l'annonce d'une hausse plus forte que prévu du baromètre ZEW de la confiance des milieux financiers allemands et restaient dans l'ensemble attentistes à deux jours d'une décision monétaire de la BCE. La Banque centrale européenne devrait s'évertuer jeudi à masquer son embarras face à une inflation trop faible malgré la croissance solide, tandis que l'euro fort jouera les trouble-fêtes, s'accordant à dire les économistes. Sauf énorme surprise,

l'institution de Francfort doit à la fois maintenir ses taux directeurs au plus bas et confirmer la poursuite de son vaste programme de rachats d'actifs - dit «QE» - à un rythme de 30 milliards d'euros par mois jusqu'en septembre. Mais en l'absence d'annonces majeures, chaque mot sera scruté à la loupe, d'autant que le compte rendu de la précédente réunion de politique monétaire de la BCE, en décembre, a suggéré des divergences au sein du conseil des gouverneurs.

Agences

En dépit d'une reprise de l'économie mondiale

Le chômage en légère hausse

Les Nations unies affirment que le chômage dans le monde progressera en 2018 avec 192,3 millions de personnes sans emploi, soit 300 000 de plus que l'an dernier, en dépit d'une reprise de l'économie mondiale, selon un rapport. «L'économie mondiale ne crée toujours pas suffisamment d'emplois» et «les déficits en matière de travail décent sont encore répandus», a déploré le directeur général de

l'Organisation internationale du travail (OIT), Guy Ryder, dans la présentation du rapport sur les tendances de l'emploi dans le monde. La croissance économique mondiale a rebondi en 2017, tirée par des embellies dans toutes les régions, mais avec l'arrivée d'un nombre croissant de personnes sur le marché du travail, «le chômage élevé persistera en 2018», selon les prévisions de l'OIT. En 2019, le nombre

de chômeurs devrait augmenter de 1,3 million. D'après les économistes, le taux de chômage mondial devrait rester stable ces deux prochaines années, à hauteur de 5,5% (contre 5,6% en 2017 et 5,5% en 2016). En 2018, les pays développés devraient connaître leur sixième année consécutive de baisse du taux de chômage, qui tombera à 5,5% (le niveau le plus bas depuis 2007), puis à 5,4% en 2019. Pour les pays

émergents, «l'année 2018 marque un tournant, puisque le taux de chômage devrait tomber à 5,5% (contre 5,6% en 2017)», note l'OIT qui affirme par ailleurs, que «le nombre de chômeurs dans ces pays va augmenter durant ces deux prochaines années, avec 144,6 millions de chômeurs en 2019». Le nombre de chômeurs dans les pays en développement devrait augmenter d'un demi-million par an en 2018 et 2019, le

taux de chômage restant aux alentours de 5,3%. «Toutefois, la persistance d'emplois de qualité médiocre et la pauvreté des travailleurs restent les principaux problèmes de nombreux pays en développement et émergents», constate le rapport. La pauvreté au travail se réduit mais à un rythme encore trop lent pour compenser l'accroissement de la population active, pointe par ailleurs l'OIT. R.E.

Agence de l'emploi de Blida

Prévision de réalisation de 13 000 placements en 2018

■ Près de 13 000 placements dans des postes d'emploi sont prévus à la réalisation, courant 2018, par l'Agence de l'emploi de la wilaya de Blida, dans le cadre de contrats d'emploi classiques ou du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), a-t-on appris du directeur de cette structure.

Par Lyes B.

Un taux de 50% des offres d'emploi pourvues dans la wilaya est assuré par le secteur industriel local, caractérisé par son grand dynamisme, suivi par le secteur des services, les travaux publics, et enfin l'agriculture (2%), a souligné Nacef Azzeddine, dans un point de presse consacré au bilan d'activités de son agence en 2017. Le responsable a signalé, au titre des démarches entreprises en vue d'atteindre cet objectif, et «pourquoi pas le dépasser», a-t-il dit, «la prospection en cours du plus grand possible de postes d'emploi dans différents secteurs d'activités, parallèlement à la signature de convention de partenariat avec des opérateurs économiques, parmi lesquels le Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja (CEIM), et les universités Saïd-Dahleb et Ali-Lounici». Durant l'année 2017, la wilaya a réalisé un nombre «record» de placements, soit 14 834 contre une prévision d'atteinte fixée à 12 000, pour la période indiquée, et 12 500 pla-



cements effectués en 2016, s'est félicité, par ailleurs, M. Nacef. Par secteurs d'activités, ces placements sont repartis à raison de 71% dans le secteur économique privé, contre 21% de placements effectués dans le secteur économique public, et 8% dans le secteur économique étranger. Une part léonine de ces placements,

soit 13 457 (représentant un taux de 91%) ont été réalisés dans le cadre des contrats d'emploi classiques, contre 1 377 demandeurs d'emploi placés au titre du DAIP. Outre son rôle en tant qu'intermédiaire principal entre l'employeur et le demandeur d'emploi, l'agence de l'emploi de Blida œuvre, également, à l'organisa-

tion d'ateliers de formation au profit des jeunes chômeurs en vue de les orienter dans leur quête d'un travail, notamment en leur enseignant comment réaliser un CV ou un entretien d'embauche. M. Nacef a, aussi, signalé l'organisation de 13 ateliers de travail pour faire connaître la nomenclature algérienne des

métiers et les prestations assurées par son agence via l'Internet. L'Agence de l'emploi de la wilaya de Blida a, par ailleurs, assuré une formation de mise à niveau au profit d'une trentaine de cadres des agences locales de Blida, El Affroune, Larbaâ, Boufarik, Mouzaia et Bouinane.

L. B./APS

Oran

Installation de quatre conseils interprofessionnels de filières agricoles

Quatre conseils interprofessionnels de filières agricoles ont été installés en janvier à Oran, après le renouvellement de leurs membres, a annoncé le directeur de wilaya des services agricoles (DSA). «Ces conseils ont été renouvelés et installés lors des élections auxquels ont pris part des intervenants des filières olive, lait, céréale et viandes blanches», a indiqué M. Tahar Kadi. «Deux autres conseils des filières viandes rouges et tomate seront également installés la semaine pro-

chaine», a-t-il annoncé. Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan de relance visant à la croissance du secteur agricole, notamment à travers son organisation et sa dotation de toutes les possibilités et conditions de développement de la production et d'amélioration du rendement, a souligné le responsable. Elle contribue également à l'activation de ces conseils interprofessionnels de filières créés en 2014 sans pouvoir entrer en activité en raison de problèmes d'organisation et de prise en charge des

préoccupation d'agriculteurs activant dans la même filière, a-t-il ajouté. L'opération a pour objectif d'accompagner les agriculteurs et les professionnels d'élevage en termes de développement, d'amélioration de la production, de sensibilisation et d'information continue sur les nouveautés du secteur dans le cadre de leurs compétences agricoles, a rappelé M. Kadi. Dans chaque filière, les conseils comptent des représentants de producteurs, de fournisseurs, d'éleveurs et d'importateurs de matériels de

production, de distributeurs et d'instituts agronomes qui assurent des formations, a-t-il ajouté. La wilaya d'Oran a abrité, la semaine dernière, une rencontre de sensibilisation sur l'activation de la filière tomate qui a réuni des responsables de la DSA, des chambres agricoles de l'ouest du pays, en présence de représentants du ministère de tutelle. La fin du mois de février prochain a

été fixée comme délai maximum pour l'installation des conseils interprofessionnels des wilayas, qui constitueront le noyau d'élection de conseils interprofessionnels nationaux des filières. La création des conseils interprofessionnels des filières s'inscrit dans le cadre de la politique de développement du secteur agricole.

Hocine A.

Ouargla

Une vingtaine de projets touristiques en cours de réalisation

UNE VINGTAINE de projets touristiques sont en cours de réalisation dans la wilaya de Ouargla, sur les 40 avalisés à la fin de l'année 2017 par le ministère du Tourisme, a-t-on appris de la direction du tourisme et de l'artisanat (DTA). Dix neuf de ces projets sont en cours de réalisation, à des taux d'avancement estimés entre 40% et 90%, et concernent diverses infrastructures (village touristique, hôtel et motel), dont trois hôtels implantés à la zone des équipements à Ouargla, d'une capacité de 100 lits chacun, à livrer prochainement, a précisé le DTA, Abdallah Belaid. Le reste des projets est en phase de règlement de certaines contraintes ayant gêné leur lancement, tels que le financement bancaire et le retard dans l'obtention du permis de construire, a-t-il signalé. Le même responsable a fait part du lancement, cette année, de trois projets de grands hôtels au chef lieu de wilaya, susceptibles de contribuer à l'augmentation de la capacité d'accueil. Ces structures sont appelées à booster le secteur à la faveur de l'amélioration des prestations touristiques et le renforcement du parc hôtelier qui totalise actuellement 29 structures hôtelières, cumulant une capacité de 1 775 lits. L'investissement touristique dans la wilaya de Ouargla a connu ces dernières années une relance, à la faveur des mécanismes préconisés par l'Etat pour encourager l'investissement dans le secteur. Ces efforts visent la relance du tourisme saharien, en adoptant de nouveaux mécanismes et moyens susceptibles de promouvoir cette richesse et d'en faire de la région une destination touristique privilégiée.

R.R.

Souk Ahras / Commune de Sedrata

Distribution de 900 logements publics locatifs

Un premier quota de 900 logements publics locatifs (LPL) a été distribué dans la commune de Sedrata, deuxième plus grande agglomération de la wilaya de Souk Ahras, dans une ambiance festive créée par les familles bénéficiaires. Au cours de la cérémonie qui s'est tenue à cette occasion en présence des autorités civiles et militaires et de nombreux bénéficiaires, le wali, Abbas Badaoui, a indiqué que la distribution de ce premier quota s'inscrit dans le cadre d'un programme de 1 924 unités de type LPL qui seront distribuées «avant la fin de l'année en cours». Parmi le quota distribué aujourd'hui, 230 logements ont été attribués au profit de citoyens vivant dans

des habitations précaires, situées à deux endroits de la commune de Sedrata, alors que le reste a été attribué à des demandeurs de logement. L'évacuation de ces deux sites d'habitations précaires, représentant les dernières poches de bidonvilles de la commune de Sedrata, a permis la récupération de 10 hectares qui vont être destinées à la construction de nouvelles infrastructures publiques et récréatives au profit du secteur de la jeunesse et des sports, ainsi que des logements de type promotionnel aidé, a-t-il ajouté. De son côté, le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Djamel Kalaiya, a annoncé que

200 logements publics locatifs (LPL) seront distribués à Sedrata d'ici la fin du mois de ramadhan prochain», 500 autres «avant la fin de l'année en cours» dans la même commune, alors que 300 unités LPL seront attribuées «au cours du premier trimestre de l'année 2019». Le responsable a également précisé que 130 logements dans la commune de M'daourouch seront distribués «avant fin mars prochain», 400 logements dans la commune d'Oum El Adhaim, 239 dans la commune de Taoura, 225 à Merahna, 200 à Bir Bouhouche, 100 à Mechroha, 50 à Targalet et Drea, ainsi que 35 LPL «avant fin 2018».

T.K./APS



Coopération multisectorielle algéro-tunisienne

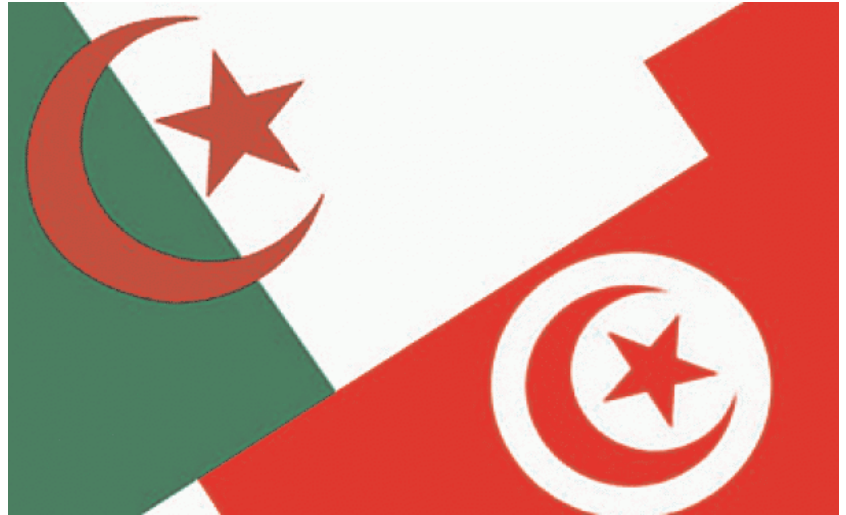
Le partenariat «est exemplaire à tous les niveaux»

■ L'ambassadeur de Tunisie en Russie, Mohamed Ali Chihi, a mis en relief, à Moscou, l'étroite coopération multisectorielle algéro-tunisienne, ainsi que la «solidarité constante affichée par l'Algérie dans les moments difficiles traversés par la Tunisie».

Par Samir B.

Lors d'une conférence de presse consacrée aux défis politiques et économiques qui se posent actuellement à la Tunisie, le diplomate tunisien a souligné «l'importance de la coopération régionale, notamment avec le pays voisin, l'Algérie, qui a toujours manifesté sa solidarité et son soutien à la Tunisie dans les moments difficiles». Invité à évaluer le partenariat entre les deux pays, M. Chihi s'est félicité de «l'exemplarité» des relations entre la Tunisie et l'Algérie, indiquant que «les liens fraternels entre nos deux pays constituent un appui à la politique de développement menée par la Tunisie». A propos de la signature, le 4 janvier dernier, d'un accord de jumelage et de partenariat entre la wilaya d'El-Oued (Algérie) et le gouvernorat de Tozeur (Tunisie), il a affirmé que «la coopération dans les régions frontalières est excellente. L'expérience du partenariat régional sera élargie à d'autres régions, d'autant plus que le développement des zones frontalières constitue une des priorités de la politique du gouvernement tunisien», a-t-il souligné. Une feuille de route pour la mise en œuvre des clauses de cet accord de jumelage et de coopération a fait l'objet, jeudi dernier, d'une rencontre ayant regroupé les cadres des deux collectivités. L'Algérie et la Tunisie «coopèrent également au plus haut niveau dans la sphère politique et économique, et aussi dans la lutte contre le fléau du terrorisme qui

frappe de nombreux pays à travers le monde», a fait savoir l'ambassadeur tunisien, indiquant que les échanges commerciaux avec l'Algérie sont «excellents». «C'est bel et bien le touriste algérien qui a "sauvé" la saison touristique tunisienne lorsque d'autres pays avaient conseillé à leurs touristes d'éviter la destination Tunisie qui traversait alors sa pire période», a tenu à rappeler, par ailleurs, le diplomate tunisien.



Tunisie/ Jebel Semmama

Les deux terroristes abattus impliqués dans plusieurs attentats

Les deux terroristes abattus le week-end dernier au Jebel Semmama appartiennent à la brigade «Okba Ibn Nafaa», relevant de l'organisation terroriste de Daesh, et sont impliqués dans plusieurs attentats terroristes, selon le témoignage de plusieurs terroristes, a déclaré le porte-parole du pôle judiciaire de lutte contre le terrorisme, Sofiene Selliti, à l'agence TAP. «Les deux terroristes ont été impliqués, entre autres, dans l'attaque contre une patrouille militaire dans la zone de Henchir Attel, au mont Chaambi à Kasserine, le 29 juillet 2013 ayant coûté à la vie à 8 militaires et dans la seconde opération dans la même zone perpétrée le 16 juillet 2014 et ayant fait 14 morts et 18 blessés dans les rangs des soldats», a-t-il précisé. Il a indiqué que les deux terroristes avaient pris part aussi à un attentat contre une patrouille de la douane dans la zone de

Bouchebka (Kasserine) le 24 août 2015 ayant coûté la vie à un agent de la douane et deux autres blessés, et à un autre attentat visant une patrouille de la Garde nationale au croisement à Boulaaba, dans la nuit du 17 au 18 février 2015, qui avait fait 4 morts dans les rangs de la Garde nationale. «Les deux terroristes faisaient partie du groupe qui avait attaqué un véhicule militaire au mont Semmama (Kasserine) le 29 août 2016, tuant 3 militaires et blessant 7 autres, et s'était emparé des provisions des habitants et les terrorisaient», a-t-il ajouté. Le ministère de l'Intérieur avait annoncé samedi dernier avoir abattu un terroriste dangereux dans une embuscade tendue dans la zone de Tbarkhana (localité Brahmia), délégation de Sbeitla, près de Jebel Semmama, à un groupe de 4 à 6 éléments sur la base de renseignements faisant état de la décente de ce groupe de Jebel

Semmama pour surveiller les mouvements des patrouilles sécuritaires et militaires et se ravitailler de force auprès des habitations à proximité. Le ministère a indiqué, d'autre part, que le corps d'un deuxième terroriste abattu lors de cette embuscade a été découvert dimanche par l'unité spéciale de la Garde nationale. Il s'agit du corps de l'émir de la Katiba de Jebel Semmama, l'Algérien Bechir Ben Néji alias Hamza Al Nemr ou Al-Morr, âgé de 35 ans. Selon la même source, cet élément a rejoint les groupes terroristes depuis 2003. Il comptait parmi les personnes proches du chef de file d'Al Qaida au Maghreb (AQMI) et fait l'objet de mandats de recherche. Un fusil kalachnikov et un chargeur ont été saisis lors de cette

opération de ratissage, indique-t-on de même source. Bechir Ben Néji a adhéré en 2013 à la Katiba terroriste «Okba Ibn Nafaa». Il se voit confier la mission de réorganiser la Katiba après les frappes qui lui ont été infligées par les unités de la Garde nationale. Il était aussi considéré comme un point de liaison entre l'AQMI, l'organisation d'Al Qaida en Libye et la Katiba Okba Ibn Nafaa. Il était en contact permanent, depuis 2014, avec les groupes terroristes retranchés sur les hauteurs de Kasserine. En raison de sa parfaite connaissance de toutes les pistes montagneuses reliant la Tunisie à l'Algérie, Bechir Ben Néji servait, également, de guide aux membres de la Katiba dans tous leurs déplacements.

Amel N./Agences

Mauritanie

Le parti présidentiel fait son introspection

EN MAURITANIE, une commission d'évaluation a été mise en place par le chef de l'Etat la semaine dernière. Composée de plusieurs ministres et de membres du bureau politique de l'UPR (Union pour la République), elle vise à donner un nouveau souffle au parti présidentiel qui tourne au ralenti depuis sa création en 2009 ; une réflexion qui est lancée dans un contexte de crise interne et à l'aube de grands rendez-vous électoraux dans les deux années qui viennent. Le constat est unanime ou presque. Les structures du parti sont obsolètes, son implantation dans le pays insuffisante. C'est aujourd'hui la léthargie qui domine. «L'appareil est en panne», confie un cadre de l'UPR. Dans les faits, il n'y a pas eu de congrès ordinaire depuis des années et l'équipe dirigeante actuelle n'a pas été élue par la base. Résultat, elle souffre d'un manque de légitimité en interne, auquel s'ajoutent des dissensions de notoriété publique entre le président du parti et le Premier ministre. Lors de la campagne référendaire cet été, le travail de sensibilisation mené à l'intérieur du pays n'a d'ailleurs pas été confié au parti, mais aux membres du gouvernement. L'heure est donc au diagnostic et à la recherche de solutions. Si certains prédisent que cela passera par une «grande lessive interne», la réflexion devrait aboutir à minima à un renouvellement des instances, une étape qui permettra peut-être aussi de tourner la page de la fronde des sénateurs qui s'étaient opposés en mars à la réforme constitutionnelle voulue par le chef de l'Etat. Des sénateurs qui sont en rupture avec l'UPR, mais qui n'ont pas été exclus formellement. L'idée, c'est aussi d'avoir un parti suffisamment solide deux ans avant la fin annoncée du mandat du chef de l'Etat. Mohamed Ould Abdel Aziz, et à quelques mois des prochaines élections législatives.

RFI

— Amélioration de la situation des réfugiés sahraouis —

L'UA sollicitera la communauté internationale

L'Union africaine (UA) devrait adopter des décisions appelant la communauté internationale à contribuer à l'amélioration de la situation des réfugiés sahraouis, en attendant l'organisation d'un référendum d'autodétermination sous la supervision de l'ONU, a indiqué l'Agence de presse sahraouie (SPS) citant des sources informées. La 35^e session ordinaire du Comité des représentants permanents (Corep) de l'Union africaine, ouverte lundi à Addis-Abeba (Ethiopie), examinera les rapports des commissions techniques spécialisées et les sous-commissions issues du Corep ainsi que les projets de décisions et recommandations du Conseil ministériel, indique-t-on

de même source. La question sahraouie se taille la part du lion dans les rapports des Commissions en charge des affaires des réfugiés et déplacés en Afrique, outre le rapport de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (Cadhp), ajoute la même source. Le rapport préliminaire de la Cadhp «appelle l'UA à parachever la mission de la Commission et à visiter les parties occupées du territoire sahraouie». L'UA devrait adopter, selon les mêmes sources, des décisions appelant la communauté internationale à contribuer à l'amélioration de la situation difficile des réfugiés sahraouis en attendant l'organisation d'un référendum sous la supervision de l'ONU. Les tra-

vaux de la 35^e session ordinaire du Comité des représentants permanents (Corep) de l'Union africaine, qui ont débuté lundi à Addis Abeba avec la participation d'une délégation sahraouie conduite par l'ambassadeur sahraoui à Addis Abeba et son représentant auprès de l'UA, Lamine Aba Ali, s'étaleront du 22 au 23 janvier en cours en préparation de la prochaine session du Conseil exécutif. La session ordinaire du 30e sommet de l'UA, prévue les 28 et 29 janvier en cours, se tient sous le thème «Remporter la lutte contre la corruption : une voie durable pour la transformation de l'Afrique». Le Rwanda assurera la présidence tournante de l'Union.

Sara H./APS



Kaboul

Des failles criantes dans la sécurité de l'hôtel visé par un attentat

■ Portiques en panne, fouilles distraites des véhicules et inexistantes pour les bagages : les récits des visiteurs du grand hôtel de Kaboul juste avant son attaque samedi révèlent des failles criantes du dispositif de sécurité dans une ville sous menace permanente.

Par Rosa C.

Depuis le 1^{er} janvier, la protection de l'établissement – dans lequel plus de vingt personnes dont 14 étrangers ont été tuées selon un bilan officiel controversé – a tout récemment été confiée à une société privée, KBSS (Kabul Balkh Safety Security company) créée en 2004 à Kaboul. Quarante-huit heures après la fin des opérations et la mort des six assaillants, l'hôtel Intercontinental (propriété de l'État afghan), long bâtiment blanc à la façade en partie noircie par l'incendie, est toujours interdit d'accès à la presse.

On ignore encore à ce stade comment les hommes armés ont pu s'infiltrer – semble-t-il facilement – avec leurs armes dans le bâtiment.

Pour le ministre de l'Intérieur Wais Barmak, interrogé hier matin à la télévision, «il était impossible qu'un groupe de six



assaillants puisse pénétrer dans l'hôtel sans complicité interne».

La compagnie de sécurité KBSS, sollicitée par l'AFP, a refusé de s'exprimer, alors que des voix s'élèvent pour dénoncer son manque de rigueur et de professionnalisme avant et pendant

l'assaut. Plusieurs visiteurs récents de l'établissement – dont l'AFP – ont pu observer directement la faiblesse apparente du dispositif de sécurité, et cela en dépit des trois points de contrôle entre l'entrée du complexe et celle de l'hôtel. Une équipe de l'AFP s'est rendue à l'hôtel samedi matin, douze heures avant le début de l'attaque, pour une conférence : «Au premier barrage, le garde m'a juste demandé si j'avais une arme, j'ai

dit "non", a rapporté le chauffeur de l'AFP. «Au second, le garde a juste vérifié la présence de bombes magnétiques sous la voiture avec un chien renifleur et un miroir. Ils ne nous ont jamais fouillés au corps». Client régulier des restaurants de l'hôtel, Ahmad Shafi a quitté les lieux une dizaine de minutes avant le début de l'attaque. Son récit est similaire : «Au cours des deux dernières semaines, je suis venu deux fois en famille. Un seul contrôle nous a arrêtés et encoré, sans aucune fouille au corps», témoigne-t-il auprès de l'AFP.

À l'entrée, les portiques de sécurité sous lesquels passent d'ordinaire visiteurs et bagages étaient éteints samedi.

«On nous a dit que les deux machines étaient en panne ce jour-là», a affirmé à l'AFP Aziz Tayeb, un client rescapé de l'attaque. «Nous sommes donc passés comme ça et nos bagages n'ont pas été fouillés avec davantage de soins». «Je n'ai vu aucun garde dans la salle des scanners, avant d'entrer dans le bâtiment, ni à l'intérieur d'ailleurs». Un autre client, Zmarai Hamdard, interrogé par le New York Times, témoigne aussi que les gardes l'avaient averti samedi de l'arrêt

des scanners, deux heures environ avant le début de la tuerie. L'attitude des gardes pendant l'assaut est également mise en cause.

Un comptable de l'hôtel qui a réussi à s'échapper a affirmé à l'AFP que les gardes s'étaient enfuis : «Ils sont partis sans combattre : ils n'avaient aucune expérience».

«Les gardes de la société privée n'étaient pas préparés à ça, quand nous sommes arrivés ils étaient démolis, paniqués, alors qu'ils avaient réussi à se sauver et à se mettre à l'abri», a abondé le patron des forces spéciales de la police appelées sur les lieux, le général Sayed Mohammed Roshandil, interrogé par le NYT.

«Combattre des assaillants prêts à mourir requiert de l'expérience», ajoute-t-il.

Ces accusations sont rejetées par une source de sécurité jointe par l'AFP, qui connaît bien cette société. «Leurs antécédents ont été vérifiés, ils étaient bien entraînés, bien plus professionnels que les policiers qu'ils ont remplacés», jure-t-elle.

R. C.



Points chauds

Statuts

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que le PS et LR vivent actuellement d'importants moments de changement, un autre parti français, le Front National, tente depuis quelques mois d'opérer un important changement d'image pour devenir le plus attractif possible aux yeux des électeurs français. Le FN envisage ainsi non seulement de changer de nom et de renoncer à l'un de ses arguments historiques, la sortie de l'Europe, mais semble surtout vouloir effacer toute trace de Jean-Marie Le Pen. Ce dernier est en effet, semble-t-il, l'une des raisons les plus importantes pour lesquelles le FN n'arrive pas à se détacher de sa mauvaise image de parti raciste et xénophobe. C'est donc bien décidé à remédier à cela que le bureau politique du mouvement frontiste a adopté de nouveaux statuts qui rebaptisent les instances du parti, sans changer pour le moment son nom, et suppriment le poste de président d'honneur, occupé par le co-fondateur du parti Jean-Marie Le Pen. Ces nouveaux statuts «seront envoyés au début du mois de février à tous (les) adhérents et soumis à leurs votes» lors du congrès de Lille les 10 et 11 mars, a par ailleurs précisé le secrétaire général du FN, Steeve Briot, dans un communiqué publié cette semaine. Ils vont permettre au FN «d'être plus performant et mieux organisé» pour les élections à venir, selon ce dernier. Ce changement entre dans le cadre de la refondation engagée par la présidente du parti et ancienne candidate à la présidentielle, Marine Le Pen. Le poste de président d'honneur, créé en 2011, est supprimé. Il est actuellement occupé par Jean-Marie Le Pen, que sa fille avait exclu du parti en 2015 pour de nouveaux propos polémiques sur la Shoah. En juin 2015, le bureau politique du FN avait décidé l'organisation d'un congrès extraordinaire par courrier pour soumettre aux adhérents de nouveaux statuts où ne figurait plus cette fonction. Mais les juges avaient estimé à plusieurs reprises que le FN avait violé ses règles internes en organisant ce congrès par correspondance, et non sous forme physique comme cela doit être le cas pour modifier les statuts. En novembre 2016, le tribunal de grande instance de Nanterre avait dès lors considéré que Jean-Marie Le Pen «demeurait investi» de sa qualité de président d'honneur, tout en confirmant son exclusion d'août 2015 en tant que membre. Mais c'est surtout le jugement des adhérents, surtout historiques, qu'il faut aujourd'hui attendre. Car si Marine Le Pen a séduit de nombreux nouveaux électeurs, Jean-Marie Le Pen, lui, est celui qui a réussi durant trente ans à se construire un électorat fidèle et investi. Reste à savoir si la présidente frontiste réussira ainsi à garder «la vieille garde», tout aussi importante que le nouvel électorat que le FN tente d'attirer.

F. M.

Catalogne

Madrid décidé à empêcher un retour secret de Puigdemont même en «ULM»

Le ministre espagnol de l'Intérieur a assuré hier que les forces de l'ordre étaient sur le qui-vive «partout» dans le pays pour empêcher que l'indépendantiste catalan Carles Puigdemont rentre incognito «en hélicoptère, ULM ou bateau» voire «dans le coffre d'une voiture».

Carles Puigdemont, exilé en Belgique depuis fin octobre, brigue à nouveau la présidence de sa région mais risque d'être arrêté et placé en détention provisoire pour «rébellion», «sédition» et «malversation de fonds» s'il rentre en Espagne.

Interrogé sur la possibilité qu'il passe la frontière incognito pour se faire investir président par le parlement catalan, le ministre a répondu à la télévision publique espagnole TVE : «Nous travaillons pour que ça ne puisse pas se produire, aux frontières et à l'intérieur des frontières, partout».

«Nous allons faire en sorte qu'il ne puisse pas entrer (au Parlement catalan), pas même dans le coffre d'une voiture», a dit M. Zoido, s'avouant «très préoccupé parce qu'on ne sait pas à quoi s'attendre avec une personne ayant une telle conduite».

Avec des experts de la Garde civile et de la Police nationale,

«nous allons travailler intensément – matin, midi et soir pour qu'il ne puisse pas entrer en secret», a-t-il insisté.

Le ministre a souligné que «la frontière à couvrir est très étendue», traversée de grandes voies et de chemins ruraux et qu'«on peut entrer en hélicoptère, en ULM, en bateau», etc.

Le ministre a accusé M. Puigdemont d'avoir «monté un cirque» depuis l'étranger et a assuré que «le poids de la justice allait retomber sur lui aussi», en référence aux trois députés indépendantistes déjà emprisonnés.

«Il est en situation de rébellion, il fuit la justice espagnole et cela ne peut pas être lui qui détermine la suite des événements», a dit le ministre, alors que tout le pays attend de savoir si M. Puigdemont entend réellement être investi et comment.

Les juristes du parlement catalan ont déjà «dit qu'une investiture par voie télématique n'est pas possible», a souligné M. Zoido.

«Qu'il se rende et sinon qu'un autre soit candidat à la présidence du gouvernement catalan», a-t-il souhaité. Ce ministre avait récemment fait les gros titres de la presse en reconnaissant que l'administration espagnole ne

savait toujours pas vraiment comment les urnes – tant recherchées par les forces de l'ordre – avaient pu être acheminées partout en Catalogne pour le référendum d'autodétermination interdit du 1^{er} octobre. «Il nous faut œuvrer pour un gouvernement de Catalogne qui retrouve une normalité institutionnelle et économique», a pour sa part déclaré hier la vice-présidente du gouvernement espagnol Soraya Saenz de Santamaría, jugeant que M. Puigdemont «se couvre de ridicule» à l'étranger.

Les déclarations des deux responsables interviennent alors que le «bureau» du Parlement catalan pourrait annoncer dès hier la date de la session consacrée au débat sur l'investiture de M. Puigdemont.

Le parlement – dominé par les indépendantistes – doit en principe commencer à débattre sur l'investiture avant le 31 janvier. Selon M^e Jaume Alonso-Cuevillas, avocat en Espagne de M. Puigdemont, ce dernier n'a pas exclu une tentative de retour.

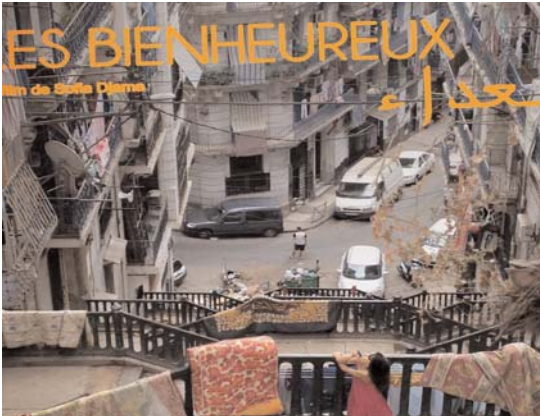
«Il choisira l'option la plus utile à la cause indépendantiste», a déclaré l'avocat à l'AFP. «S'il pense que rentrer est préférable, il le fera» et «assurera le risque personnel» que cela suppose.



«Les bienheureux» de Sofia Djama

Un film attachant, comme pour exorciser la décennie noire

■ C'est mardi 16 janvier qu'a eu lieu l'avant-première, en Algérie, du film «Les bienheureux», au niveau de l'Institut français d'Alger. Réalisé par Sofia Djama et rassemblant un casting maghrébin, ce film a récolté des distinctions et prix à plusieurs festivals, de Paris à Venise, de Dubaï à la Suisse récemment.



Par C. Nacima

Le film arpente les ruelles et escaliers d'Alger-Centre, mais pas que. Les hauteurs sont visitées aussi, donnant sur la vue

imprenable de la baie d'Alger. Une virée presque «cauchemardesque» à la Madrague nous retient en haleine. C'est l'histoire d'un couple qui s'effrite au fil du quotidien post-décennie noire. Les affres de cette période se

font encore ressentir dans les gestes et propos des deux acolytes, Amel et Samir. Fahim est leur enfant unique de 18 ans. Lui, n'a pas vécu cette période, donc ne comprend pas les réactions de ses parents. S'ajoute à cela ses «misères» de jeune en Algérie. D'ailleurs, d'autres «personnages jeunes» font partie de l'histoire. Feriel qui aspire à vivre libre dans son Algérie ; et Reda qui se cherche spirituellement et inlassablement malgré les moqueries, parfois, de ses amis, ou des menaces d'étrangers. Cet axe précisément du film aborde la question de la religion auprès de la jeunesse algérienne. Du tabou et sacré à l'hypocrisie sociale qui peut passer à l'acte violent. D'autres «personnages adultes» survivent à des malheurs et cauchemars qui les hantent, et qu'ils ont hérités des massacres de leurs proches dans les années 1990. Beaucoup de messages et clin



d'œil : hommage à la résistance palestinienne (ou à toute résistance, tout court), et au film «Nahla». Un passage de ce dernier où l'actrice chantait puis perd sa voix... Ou perd sa voie. Un tas de questionnements sont également abordés : être

resté (quoique caché dans une résidence d'Etat) pendant la décennie noire, était-il un acte de résistance ou un acte irréflectif ? Peut-on blâmer les autres qui sont partis parce qu'ils auraient été lâches ? Ou avaient-ils raison vu la situation du pays lors de la décennie noire ? Ou pour reprendre la réplique de Amel : est-ce que ce pays est tellement «paumé» qu'il faut le quitter ? C. N.

Histoire de la révolution nationale

Publication du premier témoignage en langue amazighe

Le secrétaire général du Haut-commissariat pour l'amazighité (HCA), Si Hachemi Assad, a annoncé, lundi, la publication du premier témoignage en langue amazighe sur l'histoire de la révolution nationale, à travers la traduction de l'ouvrage «Les armes de la liberté» du moudjahid Boudaoud Mohamed dit Si Mansour.

Présentant cette nouvelle publication au café littéraire, organisé au siège du HCA en présence de moudjahidine et d'intellectuels, M. Assad a indiqué que «la publication de cet ouvrage s'inscrit dans le cadre de la convention signée en 2016 entre le HCA et le ministère des Moudjahidine, en vue de traduire tous les témoignages historiques en langue amazighe», ajoutant que «l'amorce de ce processus intervient en 2018

avec la traduction du livre du moudjahid Si Mansour, outre d'autres projets en cours d'élaboration».

L'ouvrage «a été publié par une maison d'édition privée conformément à un cahier des charges précis, en vue d'assurer la vente de ce livre, qui sera distribué aux écoles, associations culturelles et espaces de lecture», a-t-il précisé, ajoutant que cet écrivain a été choisi par «une commission de lecture installée au niveau du HCA».

Le témoignage du moudjahid Boudaoud a été écrit en caractères latins, car «la codification graphique de tamazight en caractères latins est de rigueur depuis le début de l'enseignement de tamazight à l'université en 1990 et le HCA utilise les caractères latins codifiés conformément aux recommandations

d'un colloque scientifique. Ce caractère est adopté également par les quatre instituts de langue et de culture amazighes à Bouira, Tizi-Ouzou, Béjaïa et Batna». La généralisation de tamazight «implique l'ouverture sur l'écriture de la langue amazighe en caractères tifinaghs codifiés et en lettres arabes codifiées, outre l'utilisation des caractères latins», a-t-il estimé, soulignant que «le choix des trois alphabets est objectif et imposé par la conjoncture actuelle».

Le recours aux lettres latines dans l'écriture de tamazight est dicté par «l'absence d'initiatives sur l'écriture de tamazight en lettres arabes depuis 29 ans», a indiqué le même responsable, ajoutant que «l'Académie de la langue amazighe en cours de création aura à se prononcer sur cette question». «Les préroga-

tives du HCA consisteront à promouvoir et à préserver tamazight». Le HCA «continuera à accomplir ses missions après la création de l'Académie de la langue amazighe, loin de toute ingérence, il sera plutôt question de concertation, les deux établissements étant complémentaires» a-t-il affirmé.

M. Assad a critiqué «certaines voix qui présentent une approche douteuse sur l'écriture de tamazight, intrigués par la nouvelle dynamique et les acquis réalisés par cette langue», notant qu'à ce stade «il ne faut pas se précipiter, ni se hâter de brûler les étapes».

Le secrétaire général du HCA a fait part des initiatives visant à promouvoir le caractère Tifinagh, annonçant la tenue d'un colloque national thématique, le 21 février, à l'occasion de la journée nationale de la langue mère.

Au sujet de la présentation de la traduction de son livre, le moudjahid Mohamed Boudaoud s'est dit «fier» de cette édition, avant d'ajouter : «Je devais traduire mon livre en tamazight, ma langue maternelle».

Pour lui «ce témoignage se veut un hommage aux moudjahidine ayant monté des ateliers secrets pour la fabrication d'armes dans les territoires marocains durant la guerre de Libération nationale et ayant eu à subir une souffrance morale et physique tout au long de la période de leur isolement du monde extérieur, par souci de discrétion». Racim C.

Cinéma/Box-office nord-américain

«Jumanji» continue à mener le jeu

«JUMANJI : Bienvenue dans la jungle», suite du film à succès de 1995, occupe toujours la tête du box-office nord-américain, selon les chiffres définitifs publiés lundi par la société spécialisée Exhibitor Relations.

Avec Dwayne «The Rock» Johnson, Kevin Hart et Jack Black à l'affiche, ce long métrage de Jake Kasdan sur quatre adolescents perdus dans un jeu vidéo a généré 19,5 millions de dollars entre vendredi et dimanche et 316,4 millions en cinq semaines d'exploitation. «Jumanji» est suivi de près par

«Horse Soldiers» qui raconte la lutte de soldats américains après les attentats du 11-Septembre. Le film basé sur une histoire vraie, avec l'acteur Chris Hemsworth en héros chevauchant les montagnes afghanes, a rapporté 15,8 millions de dollars pour son premier week-end.

Autre nouveauté, le film «Criminal Squad» a accumulé 15,2 millions de dollars en trois jours et raconte l'épopée d'anciens militaires devenus braqueurs à Los Angeles, l'un d'entre eux étant incarné par le rappeur 50 Cent. «Pentagon

Papers», le film de Steven Spielberg sur la bataille menée par le Washington Post pour publier ces documents secrets sur l'engagement américain au Vietnam, arrive en quatrième position. Le film a récolté 11,7 millions de dollars durant le week-end et 44,8 millions en quatre semaines. «The Greatest Showman», l'histoire du magicien et homme de spectacle P.T. Barnum, arrive en cinquième position avec 10,7 millions de dollars sur le week-end et 113,1 millions au total en cinq semaines. R. C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Hôtel Sofitel (El Hamma) Jusqu'au 6 février :

Une exposition photographique nommée «Alger, ville de tous les contrastes» est organisée depuis le 6 janvier et se poursuivra jusqu'au 6 février prochain tout en reprenant les travaux de la photographe Yasmin Laillem. L'exposition s'intéresse, comme son nom l'indique, aux différents aspects de la capitale, au travers de photographies capturant la vie quotidienne d'une ville aux multiples facettes.

Salle des Actes de l'Institut Cervantès d'Alger (rue Khelifa-Boukhalfa, Alger) Jusqu'au 25 janvier :

A l'occasion du 80^e anniversaire du Guernica de Picasso, l'ambassade d'Espagne et l'Institut Cervantès d'Alger organisent une exposition intitulée «Dialogue hispano-algérien sur le Guernica».

Salle Ibn Khaldoun Du 22 au 25 janvier :

Projection de Star Wars : Les derniers Jedi, Insidious 4 : la dernière clé et C'est tout pour moi.

Salle El Mougar-Alger :

Projection des longs métrages La Land et Raid Dingue

Salle Saâda - Oran :

Projection des films La Land et Raid Dingue

Salle Ahmed Bey-Constantine

Projection des longs métrages A bigger Splash et Raid Dingue.



Jeux africains de la jeunesse (Alger-2018) Berraf avoue que l'ACNOA soutient le Comité d'organisation

LE BUREAU exécutif de l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), a attribué un aide financière au comité d'organisation des Jeux africains de la jeunesse (JAJ), prévus à Alger du 19 au 28 juillet, a appris l'APS lundi auprès du président par intérim de l'instance africaine, Mustapha Berraf. «Le bureau exécutif de l'ACNOA, réuni en session ordinaire à Abuja (20-21 janvier) a pris la décision d'attribuer 2 millions de dollars à l'Algérie au titre du soutien aux Jeux Africains de la Jeunesse par l'ACNOA, un million de dollars au comité d'organisation des jeux d'Alger-2018 (COJAJ) et 500 000 dollars au Comité olympique et sportif algérien (COA)», a déclaré, le président du COA, Mustapha Berraf. Outre cette aide, l'instance africaine a décidé d'octroyer 500 000 dollars aux Comités nationaux olympiques africains (CNOA) participants aux JAJ-2018, alors qu'un autre million sera consacré à l'aide qui doit être apportée aux athlètes africains qui participeront aux Jeux Olympiques de Tokyo-2020», selon Berraf. Au cours de la rencontre d'Abuja, le président de l'exécutif de l'ACNOA s'est réuni avec la commission de réorganisation de l'ACNOA, présidée par le Sud-Africain Sam Ramsamy, membre du Comité international olympique (CIO). Cette commission est composée également de Hassen Mustapha, président de la Fédération internationale de handball (IHF) et Lydia Nsekera,

présidente de la commission femme et sport au CIO. Une rencontre avec la commission des athlètes africains était aussi au programme de la réunion du bureau exécutif de l'ACNOA. Il est à rappeler qu'à l'occasion de la tenue en Algérie, des Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018), une réunion des chefs de mission des délégations africaines est prévue les 28, 29 et 30 janvier à Alger. Cette date avait été arrêtée, lors de la réunion de coordination, tenue début janvier 2018 au Caire, regroupant l'ACNOA, l'Union des Confédérations sportives africaines (UCSA), le COA et des représentants du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) au sujet des préparatifs aux JAJ. Sur place, les chefs de mission seront informés de l'état d'avancement des préparatifs des JAJ-2018 par le Comité d'organisation (COJAJ). Les responsables des délégations nationales, d'athlètes et officiels ainsi que les chefs de mission se retrouveront durant trois jours à Alger où plusieurs sujets, entre autres, l'hébergement, le transport, l'accréditation et les cérémonies, seront abordés. Ils auront également à effectuer des visites aux différents sites retenus pour les jeux, en premier lieu le village des athlètes et les infrastructures sportives. La réunion des chefs de mission sera précédée par celle regroupant l'ACNOA, le COA, l'UCSA et les Confédérations africaines, prévue les 26 et 27 janvier, ajoute la même source.

CAN-2018 de handball (quarts de finale) Angola-Algérie aujourd'hui à 15h

LA SÉLECTION algérienne de handball affrontera son homologue angolaise aujourd'hui à Libreville (15h00) dans le cadre des quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations 2018 (CAN-2018). L'Algérie a terminé à la 3^e position du groupe A avec 5 points, devancée à la différence de buts particulière par le Gabon qui a chipé la place de dauphin grâce au nul arraché en extremis face au Cameroun lundi soir (29-29).

Lors de la deuxième journée, le match entre les deux équipes avait tourné en faveur du Gabon (26-25). Une victoire qui a permis au pays organisateur de passer devant au classement aux dépens de l'Algérie. De son côté, l'Angola a signé trois victoires au premier tour face au Nigeria (29-16), au Maroc (32-21) et à la RD Congo (28-23) contre une seule défaite devant l'Egypte (20-25).

USM Alger

Le Marocain Hajhouj débute

Le nouvel attaquant marocain de l'USM Alger, Réda Hajhouj, a entamé ce lundi les entraînements au stade Omar Hamadi (ex-Bologhine), a indiqué le club de Ligue 1 Mobilis de football. L'ex-ailier droit du WA Casablanca (Maroc) a effectué une séance spécifique avec le préparateur physique Adel Laâbeni. Le joueur intégrera le groupe bientôt, précise la même source. Il s'est engagé avec le club de Soustara pour une durée de 24 mois. El Hajhouj (23 ans), qui a commencé sa carrière professionnelle lors de la saison 2013/2014 avec le WAC, a marqué 15 buts en 59 matchs disputés dans le championnat marocain. D'autre part, l'international

Abderraouf Benguit, blessé au genou du match perdu face au NA Hussein-dey (1-2) samedi dernier au stade 5-juillet pour le compte de la 17^e journée de Ligue 1 Mobilis, devait reprendre l'entraînement hier, selon le site officiel du club algérois. Le joueur a évité le pire et sa blessure n'est pas méchante. Le staff médical évalue sa situation, et devrait l'autoriser à reprendre les entraînements demain mardi, affirme le club. A l'issue de la 17^e journée de Ligue 1, l'USM Alger occupe la 5^e place avec 27 points à deux longueurs du podium. Lors de la prochaine journée, les joueurs de Miloud Hamdi se déplaceront à Tadjenanet pour affronter le DRBT.

Après la passation de consignes et la programmation d'une réunion avec les présidents de clubs

Hemmar s'agite dans les coulisses

■ La Fédération algérienne de football est passée à l'action après la décision de retirer la délégation de la gestion des championnats professionnels à la LFP, en mettant en place un directoire qui a pris le relais et fait la passation de consignes.



Hemmar, le perturbateur

Par Mahfoud M.

Ainsi, le directoire a été installé officiellement par le président de la FAF, Zetchi, qui a désigné un groupe de personnes rompu à la gestion dans les différentes ligues régionales, à l'image de Amar Bahloul, Larbi Oumamar et Ali Malek. Ces derniers auront donc pour mission d'expédier les affaires courantes et de gérer momentanément la LFP jusqu'à la tenue d'une AG électorale qui élira un nouveau président de ligue. «Tout en rassurant la famille du football professionnel que le directoire appelé à gérer les affaires courantes de la LFP veillera à ce que les championnats professionnels se déroulent dans les meilleures conditions, en attendant la tenue d'une assemblée générale électorale et la remise d'une délégation de gestion au Conseil d'adminis-

tration qui en découlera», a souligné la FAF dans un communiqué. Ce directoire agira dans la collégialité et pourrait, le cas échéant, être renforcé par d'autres compétences. Par ailleurs, les responsables et employés des structures de la LFP conservent leurs fonctions. Toutefois, ces nouvelles décisions de la fédération ne semblent pas être du goût de certaines personnes malintentionnées qui font tout pour déstabiliser la FAF. Parmi eux, le président de l'Entente de Sétif, Hassan Hemmar, qui s'agite dans les coulisses pour faire capoter cette nouvelle organisation, car il ne faut pas oublier que c'est de son club qu'est venu le scandale et ce, après l'affaire de la qualification de ses nouvelles recrues hivernales, alors que le club est interdit de recrutement au même titre que cinq autres clubs de la Ligue 1. Ainsi, ce der-

nier fait tout son possible pour brouiller les cartes, étant donné qu'il sait maintenant que les joueurs qu'il a recrutés n'auront plus le droit de jouer et les licences seront annulées tant qu'il n'aura pas payé ses dettes. Le président de l'USMH, Mohamed Laïb, a vendu la mèche en avouant que Hemmar et Medouar tiendront une réunion avec les présidents des clubs professionnels. Il est clair que c'est une provocation de plus de la part de ce dernier qui est connu pour faire le forcing dans le championnat, lui qui a accusé l'arbitrage de travailler contre son équipe, en plus de son comportement voyou lors du match de la Coupe d'Algérie en agressant un confrère d'une chaîne de télévision privée.

M. M.

Walid Mesloub

«Landreau a été franc avec moi»

Le milieu international algérien, Walid Mesloub, est revenu sur son départ du FC Lorient (Ligue 2 française de football) cet hiver, expliquant que l'entraîneur du club breton, Mickaël Landreau, lui avait affirmé qu'il ne comptait pas sur lui, alors qu'il n'avait joué aucun match lors de la première partie de la saison. «Oui, dès le départ, on avait eu un échange cet été. J'avais exprimé mon souhait de partir. Lui m'a fait part de ses ambitions et m'a dit qu'il ne comptait pas forcément sur moi non plus. On a refait un point juste avant les vacances de décembre. Il m'a dit qu'il me sentait bien à l'entraînement mais il a été franc avec moi en me

disant que ma situation n'allait pas forcément évoluer sur la deuxième moitié de saison», a affirmé Mesloub (32 ans) dans un entretien accordé au quotidien sportif L'Equipe. Mesloub a résilié son contrat avec Lorient en janvier courant. Il avait rejoint le club breton en juin 2014 pour un contrat de trois ans en provenance du Havre AC (Ligue 2/France). «Parfois, il faut savoir tourner la page. C'est la première fois de ma carrière que je résilie mon contrat. J'ai vécu de belles choses pendant mes trois ans et demi à Lorient, le club qui m'a permis d'évoluer en Ligue 1. Je lui en suis reconnaissant. Il y a des hauts et des bas, avec cette relégation cauchemardesque en

Ligue 2», a-t-il ajouté. Et d'enchaîner : «Je suis à l'écoute de ce qu'on me propose et je prendrai le meilleur projet. Sans prétention, je pense encore avoir de belles choses à montrer et à prouver mais je ne suis pas le seul décideur. Je vais voir comment le mercato se déroule. Je me sens bien physiquement. Ça fait un moment que je n'ai pas joué, mais ça ne se perd pas, c'est comme le vélo. Il suffit d'enchaîner un ou deux matches», a-t-il conclu. Passé par Versailles, Levallois et Istres, Mesloub compte 7 sélections avec l'équipe nationale, dont six cumulées sous l'ère de l'ancien sélectionneur Christian Gourcuff.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tizi Ouzou

Trois personnes impliquées dans le viol d'une mineure arrêtées

UNE AFFAIRE de viol d'une mineure mettant en cause trois individus a été élucidée par les éléments de la sûreté de la daïra de Ouaguenoune (15 km à l'est de Tizi Ouzou), a indiqué, hier, la cellule de communication du même corps de sécurité dans un communiqué. Les faits remontent au 16 janvier dernier, quand deux individus en état d'ébriété, roulant à bord d'un véhicule, ont été interceptés à un barrage de contrôle routier à hauteur de Sidi Lahbib en compagnie d'une

mineure. Conduits au siège de la sûreté de daïra de Ouaguenoune, on a conclu qu'ils venaient de commettre un viol sur la fille après l'examen médical nécessaire et audition de la victime. Les investigations entreprises ont permis d'interpeller un troisième individu impliqué dans cette affaire. Présentés devant le parquet territorialement compétent de Tizirt, ils ont été placés en détention provisoire.

Hamid M.

Bouira/EPH Mohamed-Boudiaf

Le corps médical se plaint de l'insécurité et du manque de moyens

DES DIZAINES de médecins et de paramédicaux exerçant à l'hôpital Mohamed-Boudiaf de Bouira se sont plaints mardi d'un «climat d'insécurité» qui régnerait depuis des mois dans l'enceinte hospitalière après des actes d'agression commis contre trois médecins en l'espace d'une semaine, selon des protestataires. Lundi, des dizaines de médecins et de paramédicaux avaient organisé un rassemblement à l'intérieur de leur établissement pour dénoncer l'insécurité et les actes d'agression commis à l'intérieur du service des urgences médicales de l'hôpital. «En l'espace d'une semaine, trois de nos médecins ont été agressés par des individus qui accompagnaient leurs malades. Ce n'est pas normal de travailler dans de telles conditions. Nous avons alerté les responsables concernés pour prendre les mesures nécessaires et améliorer la situation», a expliqué à l'APS Laref Triki, représentant local du Syndicat algérien des paramédicaux (SAP). D'autres méde-

cins et paramédicaux rencontrés au service des urgences de l'EPH ont également fait part de leur colère face à cette insécurité dans laquelle ils travaillent quotidiennement, réclamant l'intervention des parties concernées pour mettre un terme à ce phénomène des agressions à l'intérieur des enceintes hospitalières. Selon les détails fournis par M. Triki, suite à ces protestations, la direction de l'hôpital a été obligée d'installer un poste de police à l'intérieur du service des urgences pour rétablir le calme et la sécurité. Les médecins et paramédicaux de l'EPH Mohamed-Boudiaf de Bouira ont aussi fait part d'un «manque criard» de moyens matériels de soins au niveau de l'hôpital. «Ce manque de matériel nous pénalise beaucoup. Nous réclamons aussi la dotation de l'établissement de matériels médicaux nécessaires pour assurer une bonne prise en charge à nos patients», a-t-il insisté. Contacté par l'APS pour avoir sa réaction par rapport à cette question, le directeur de l'EPH, Djamel Boutmer, était injoignable.

A. N.

Grâce aux dons de livres du public du TRO

Oran : une bibliothèque installée dans un hôpital pédiatrique

UNE BIBLIOTHÈQUE vient d'être installée au niveau de l'hôpital pédiatrique de la cité El Manzah, après l'opération de collecte de livres pour enfants dans le cadre de la campagne «Un livre à la place d'un ticket», lancée par la direction du théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran, a-t-on appris hier des initiateurs de cette action. «Plus de 3 000 livres pour enfants ont été collectés, les deux tiers dans le cadre de l'opération "un livre à la place d'un ticket" et le tiers restant est constitué des dons du public», a précisé à l'APS, Mourad Senouci, directeur du TRO. La bibliothèque a été installée lundi, avec une collection riche : des contes, des ouvrages scientifiques, des manuels scolaires et des ouvrages parascolaires, a précisé M. Senouci, ajoutant que des donateurs ont même offert des jouets, des jeux et des fournitures scolaires (crayons de couleurs, peintures, puzzles etc.). La vidéo de l'opération, postée sur les réseaux sociaux, a suscité beaucoup de réactions.

Des artistes nationaux et même étrangers, à l'image de la soprano espagnole Ana Hasler, qui s'est récemment produite sur les planches du TRO, ont émis le souhait de participer à l'enrichissement de cette bibliothèque. L'opération de l'installation de la bibliothèque a vu l'adhésion d'un certain nombre de citoyens, qui ont spontanément rejoint la caravane, pour donner un coup de main, se réjouit le directeur du TRO, précisant que les personnes qui veulent poursuivre cet élan de solidarité avec les enfants hospitalisés peuvent déposer directement leurs dons au niveau de l'hôpital sans passer par le théâtre. «Nous sommes contents de voir que notre initiative a eu un impact sur les citoyens. Ces derniers ont réalisé qu'ils ont chez eux des livres qui ne leur servent plus mais qui peuvent être utiles à ces enfants hospitalisés», a ajouté le même responsable.

Younès G.

Les médecins résidents poursuivent leur grève



Loumis

Djalou@hotmail.com

Béjaïa

La hausse du ticket de transport fait des mécontents

■ Les habitants du village Tibrahmine, dans la commune de Fénaïa (daïra d'El-Kseur), sont en colère. Ils ont coupé hier encore et pour la deuxième journée consécutive la RN 12 au niveau de Bouzoulem.

Par Hocine Cherfa

Le déplacement avant-hier du directeur des transports sur les lieux et la rencontre qu'il a organisée avec les manifestants en présence du maire d'El-Kseur et du chef de la brigade de la gendarmerie n'ont pas convaincu les manifestants qui sont revenus hier matin à la charge estimant que leurs revendications n'ont pas été prises en charge et que la rencontre n'a pas été fructueuse. A ce sujet, ils contestent l'augmentation des tarifs du ticket de transport de manière générale et celle reliant leur village au chef-lieu de Béjaïa. Hier, ils ont exigé une nouvelle fois la baisse des tarifs, soit le retour aux anciens prix et le renforcement des moyens de transport vers leur village. Le

directeur des transports est intervenu sur radio Soummam et a rappelé avoir rencontré les mécontents et annoncé une deuxième rencontre aujourd'hui au niveau du siège de la daïra afin d'étudier la possibilité de lancer de nouvelles lignes, indiquant que «la tutelle a, sur instruction, gelé les lignes de transport en même temps». Pour lui s'il faut ouvrir de nouvelles lignes on le fera», a-t-il dit, rassurant les mécontents de sa disponibilité à trouver une solution. Il faut rappeler que les manifestants ont déclaré que «deux exploitants des lignes transporteurs ont quitté l'activité et ils n'ont pas été remplacés et que le tarif de transport est en hausse de 25%». Nous avons appris également que d'autres personnes s'apprêtaient à couper la RN 09 à hauteur de Fénaï Ilmathen ou village agricole. Rappelons aussi que les habitants du village Ath N'sser dans la commune Draâ El-Gaïd se sont insurgés avant-hier contre

le retard pris dans le raccordement du village en gaz naturel. La commune a bénéficié de 117 km de réseau. Et «ce programme va augmenter le taux de raccordement de la commune au gaz de ville à au moins 80%», selon une source locale. Les transporteurs ont observé, de leur côté un débrayage avant-hier toujours dans la municipalité de Draâ El-Gaïd afin d'interpeller les responsables concernés pour le réaménagement de la route devenue totalement délabrée. A noter que le Sap et le Cnapeste poursuivent leur mouvement de grève afin d'exiger une réelle prise en charge des revendications des travailleurs et enseignants et la concrétisation des engagements pris lors des rencontres récentes. Le Cnapeste compte tenir un conseil de wilaya aujourd'hui et devrait trancher pour la poursuite ou non de la grève. Mais, tout porte à croire que la grève sera suspendue.

H. C.

Trafic de stupéfiants

Un réseau de cinq personnes démantelé à Béjaïa

UN RÉSEAU spécialisé dans le trafic de stupéfiants a été démantelé par les éléments de la police judiciaire à Béjaïa, a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Ce gang, composé de cinq personnes, a été mis hors d'état de nuire grâce à l'exploitation d'informations selon lesquelles B.R, âgé de 44 ans et F.M, 54 ans, s'adonnaient au trafic de stupéfiants dans le local de ce dernier situé à l'arrière-port. Les deux suspects ont été arrêtés suite à une descente policière effectuée sur les lieux, alors qu'ils étaient en possession d'une quantité de drogue qu'ils s'approprièrent à commercialiser. La perquisition des domiciles des deux mis en cause a permis de saisir 1 kg et 108,2 g de kif traité, un flacon d'un produit stupéfiant de type Artane ainsi que des armes blanches (couteaux), précise la même source. Les investigations et la poursuite de l'enquête ont permis d'identifier trois autres individus impliqués dans l'affaire. Il s'agit de M.N, 29 ans, H.M 47 ans et M.A 30 ans, résidant à Béjaïa, ajoute-t-on.

H. C.